L'intelligence collective au cœur des projets de nos clients

Marie-Hélène Tonnellier , associée Digital & Innovation et **Caroline Basdevant-Soulié,** associée, M&A

Créé en janvier 2022, OYAT Avocats a fait le choix de se concentrer sur trois grands domaines d'expertises : Digital & Innovation, M&A et Private Equity et enfin grands projets, infrastructures et transition écologique. Fort d'une vingtaine d'avocats dont cinq associés, le cabinet est résolument tourné vers l'avenir, et met ses talents, son énergie et sa motivation à la disposition de ses clients. Rencontre avec **Marie-Hélène Tonnellier** (associée Digital & Innovation) et **Caroline Basdevant-Soulié** (associée, M&A, private equity) toutes deux, associées, cofondatrices d'OYAT.

Quel a été le contexte autour de la création d'OYAT ?

Après deux ans de pandémie, nous avons désiré nous lancer dans une nouvelle aventure entrepreneuriale, résolument tournée vers l'avenir. Pour ce faire, nous avons capitalisé sur ce qui faisait individuellement la force de chacun tout en la conjuguant à un esprit collaboratif et ambitieux.

Comme l'oyat, reconnue pour son agilité et sa robustesse, notre cabinet développe son ADN sur la cohésion et l'unité. Nous plaçons l'intelligence collective au cœur des projets de nos clients.

Parce que le droit est protéiforme, que le digital et l'innovation frappent tous les secteurs, que le M&A et le droit public sont de plus en plus intimement liés dans les gros projets d'aujourd'hui et de demain, nous avons organisé le cabinet pour répondre aux différents dossiers qui demandent une véritable synergie entre nos équipes.

Par exemple, le M&A et le digital se croisent. De plus en plus, les entreprises créent des joint-ventures pour mieux valoriser, mieux exploiter leurs actifs immatériels, que ce soit du contenu numérique, des bases de données ou des nouveaux développements basés sur l'intelligence artificielle. Des textes européens comme le Digital Gouvernance Act incitent nos clients à tirer profit de leurs data et nos équipes corporate et digital travaillent régulièrement sur ce type de dossiers.

En parallèle, le développement des smart cities, les secteurs dérégulés, la digitalisation accrue des services de l'Etat, sont également des exemples qui nécessitent pour nos trois équipes de ne pas travailler en silo mais de monter des équipes dédiées qui apportent une vraie valeur ajoutée aux clients.

C'est d'ailleurs plus enrichissant de faire travailler les équipes en synergie sur un projet global. C'est aussi une demande fréquente de nos clients, qui recherchent un partenaire capable de travailler en mode projet avec ses équipes ou celles de toute une série d'experts, que ce soit des experts en stratégie ou des experts financiers.

Cela traduit notre proposition de valeur pour nos clients en France mais aussi à l'international grâce à notre réseau de cabinets « *best friends* ».

Quelles sont les principales tendances qui émergent aujourd'hui dans votre activité quotidienne ?

Nous constatons que les clients sont de plus en plus sensibles à la conformité et la sécurité des données personnelles dans le cadre des acquisitions de sociétés. Les données et les actifs immatériels en sont un bon exemple. Vérifier que les données personnelles d'une plateforme de e-commerce en B to C ont été collectées légalement et que la société détient bien les droits de tous les contenus qui font la valeur de son site, est évidemment une nécessité aujourd'hui et plus personne ne se contente pour les opérations d'importance d'une déclaration de principe. Les garanties d'actif et passif se sont renforcées sur les sujets de données personnelles. Pendant longtemps les clients concentraient leurs vérifications en matière fiscale ou social par exemple mais sans doute parce que les sanctions imposées par la CNIL ont fortement augmenté, les dirigeants apportent une attention nouvelle particulière à ces sujets. OYAT sait répondre à ces préoccupations.

A quoi ressemble le cabinet de demain ?

Demain, OYAT sera un véritable «business partner», grâce à son agilité, sa souplesse et son approche digitale et tournée vers la gestion de projets. Les modes de travail ont évolué avec l'explosion du télétravail. Nous sommes très flexibles sur le sujet mais nous restons attachés également à un travail d'équipe en présentiel pour renforcer l'ADN du cabinet, faciliter la formation des plus jeunes, garder la cohésion et la synergie entre les équipes et créer l'esprit d'innovation et de création de nos collaborateurs. Nous adaptons ainsi notre management d'équipe à tous ces nouveaux enjeux.

Contact :

- mh.tonnellier@oyat.law
- c.basdevant-soulie@oyat.law
- site www.oyat.law

OYAT avocats